

## FORMATION AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE + SSIAP 1

**TITRE de AB SUD FORMATION enregistré au RNCP par Arrêté du 27 juin 2017 et publié au Journal Officiel le 29 juin 2017 au Niveau V - Nomenclature européenne : niveau 5 ;**

**Code de spécialité (NSF) : 344t**

### 1. Objectif

Former le personnel désireux d'accéder au métier d'agent de sécurité conformément aux textes en vigueur, grâce au diplôme de niveau V d'Agent de Prévention et de Sécurité +

- ✓ D'appliquer les règles élémentaires de prévention incendie,
- ✓ D'intervenir sur un début d'incendie et d'assurer l'évacuation du public,
- ✓ De donner l'alerte et accueillir les secours,
- ✓ D'entretenir les moyens de secours,
- ✓ De porter assistance aux personnes,
- ✓ De réaliser des actes de sensibilisation,
- ✓ D'exploiter le PC de sécurité incendie.

### 2. Public concerné

- ✓ Toute personne désireux exercer la fonction d'agent de sécurité. Les demandeurs d'emplois comme les salariés d'entreprises désireux augmenter leurs compétences ou changer de vocation **ET** Toute personne souhaitant obtenir le diplôme d'Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1). Etre titulaire d'un diplôme de secourisme SST ou PSC 1, en cours de validité. Etre apte physiquement, attesté par certificat médical de moins de trois mois.

### 3. Prérequis

- 1- Entretien de motivation
- 2- Savoir lire, écrire et effectuer les 4 opérations mathématiques
- 3- Avoir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- 4- Ne pas avoir d'antécédents judiciaires
- 5- Avoir fourni la liste des pièces suivantes :
  - Carte d'identité ou Titre de séjour en cours de validité
  - 2 photos d'identité
  - Carte vitale
  -

Tél : 04 22 32 63 94  
Fax : 04 22 32 63 91



39 chemin de Terron - 06200 Nice  
Siren RCS de Nice - Siret : 843 263 989 00325  
Numéro de déclaration d'activité 93.05.08566.05  
(Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur)



contact@adems-sud.com  
www.adems-sud.com



4. Nombre de participants

- ✓ 12 personnes maximum.

5. Durée

- ✓ 215 heures (201 heures + 14 heures examen)

6. Outils pédagogiques

- ✓ Salles de formation équipées ; SSI ; Centrale de vidéosurveillance ; Moyen de communication ; Aire de feu ; Divers moyens de secours ...
- ✓ Exercices de mise en situation
- ✓ Evaluations formatives
- ✓ Témoignages et partages de connaissances
- ✓ Visites de sites

7. Modalités d'évaluation et validation de la formation

- ✓ Test final QCM
- ✓ Evaluation pratique
- ✓ Questionnement oral
- ✓ Remise d'un diplôme de niveau V par le centre titulaire du titre

8. Intervenants

- ✓ Moniteur en sécurité et sécurité incendie

9. Délais d'accès à la formation et date des sessions :

- ✓ Sous réserve d'un dossier complet : 15 jours

10. Nom du responsable pédagogique

- ✓ Mr Michael VIGNERON : [contact@adems-sud.com](mailto:contact@adems-sud.com)

11. Programme détaillé de la formation :

Le Certificateur de ce nouveau titre professionnel a voulu perfectionner les compétences des agents de sécurité afin qu'ils puissent les mettre au service des personnes.

Tél : 04 22 32 63 94  
Fax : 04 22 32 63 91



39 chemin de Terron - 06200 Nice  
Siren RCS de Nice - Siret : 843 263 989 00325  
Numéro de déclaration d'activité 93.05.08566.06  
(Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur)



[contact@adems-sud.com](mailto:contact@adems-sud.com)  
[www.adems-sud.com](http://www.adems-sud.com)



L'agent de prévention et de sécurité ayant suivi un apprentissage théorique et pratique précis, en corrélation parfaite des besoins en matière de sécurité privée, secourisme, et sécurité incendie lui permettant d'exercer une surveillance humaine de qualité pour protéger les biens et les personnes.

#### 11.1 Module Environnement juridique de la sécurité privée (16 heures)

- ✓ Respecter la déontologie professionnelle.
- ✓ Maîtriser et connaître le livre VI du Code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application.
- ✓ Maîtriser et connaître les dispositions utiles du code pénal.
- ✓ Application de l'article 73 du code de procédure pénale et respect et maîtrise des conditions d'interpellation de l'article 73.
- ✓ Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques. Respecter la déontologie professionnelle.

#### 11.2 Module Stratégique et Professionnel (47 heures)

- ✓ Savoir accueillir et contrôler les accès.
- ✓ Maîtriser un poste de contrôle de sécurité.
- ✓ Préparation d'une mission.
- ✓ Rondes de surveillance et systèmes de contrôles des rondes.
- ✓ Maîtriser les techniques d'information et de communication.
- ✓ Maîtriser les éléments d'un appel téléphonique suspect.
- ✓ Savoir assimiler la nécessité de sa présentation et de son comportement.
- ✓ Savoir rédiger et transmettre les différents types de consignes.
- ✓ Savoir réaliser une remontée d'informations.
- ✓ Application de l'article 73 du code de procédure pénale

#### 11.3 Module Télésurveillance et vidéoprotection (7 heures)

- ✓ Système de télésurveillance et de vidéosurveillance.

#### 11.4 Module Gestion des situations conflictuelles (14 heures)

- ✓ Savoir analyser les comportements conflictuels.

Tél : 04 22 32 63 94  
Fax : 04 22 32 63 91



39 chemin de Terron - 06200 Nice  
Siren RCS de Nice - Siret : 843 263 989 00325  
Numéro de déclaration d'activité 93.05.08566.05  
(Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur)



contact@adems-sud.com  
www.adems-sud.com



- ✓ Savoir résoudre un conflit et en gérer les conséquences.

#### 11.5 Module Évènementiel (14 heures)

- ✓ Gestion de l'évènementiel.
- ✓ Inspection visuelle et palpation de sécurité.

#### 11.6 Module Gestion des risques (28 heures)

- ✓ Connaitre les risques majeurs.
- ✓ Connaitre les risques électriques (HO.BO).
- ✓ Initiation au risque incendie.
- ✓ Protection du travailleur isolé.
- ✓ Maitriser la gestion des alarmes

#### 11.7 Module « Gestion de Crise et Menace Terroriste » G.C.M.T (14 heures)

- ✓ Sensibilisation des personnes, les aider à gérer leurs émotions, leurs stress, pressentir le danger et surtout savoir réagir en se mettant à l'abri, intervenir ou porter secours en fonction des possibilités lors de situation de conflits ou de menaces terroristes avérées

#### 11.8 Module Gestion des premiers secours – Secours à personnes (14 heures)

- ✓ Application du Guide National de Référence du PSC1 et de l'arrêté du 29 juin 2001 ou programme du S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail) de l'I.N.R.S.

#### 11.9 Module Self Défense (14 heures)

- ✓ Initiation et découverte de la Self Défense encadrée par un Moniteur d'Etat

#### 11.10 Module SSIAP 1 (40 heures)

- Le feu et ses conséquences
- Sécurité incendie
- Installations techniques
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie
- Concrétisation des acquis

#### 11.11 Examen (7 heures)

- ✓ Test QCM
- ✓ Epreuve pratique
- ✓ Contrôle oral des connaissances
- ✓ Rédaction de documents (main courante, compte rendu...)

Tél : 04 22 32 63 94  
Fax : 04 22 32 63 91



39 chemin de Terron - 06200 Nice  
Siren RCS de Nice - Siret : 843 263 989 00325  
Numéro de déclaration d'activité 93.05.08566.05  
(Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur)



contact@adems-sud.com  
www.adems-sud.com

